

QU'EST-CE QUE LE COLLÈGE DE LÉVIS ?

Fondé il y a plus de 153 ans par Mgr Joseph-David Déziel, homme de vision, pionnier et entrepreneur, le Collège de Lévis a, dès le départ, relevé un défi qui transcende le temps : donner à la jeunesse de la région une éducation de qualité ainsi qu'une formation à la culture et aux valeurs morales.

Situé au cœur du Vieux-Lévis, le Collège de Lévis accueille aujourd'hui plus de 900 élèves des cinq niveaux du secondaire, dont un nombre équivalent de garçons et filles, et dispose d'un effectif de 80 employés.

La clientèle qui fréquente le Collège provient principalement d'un territoire qui s'étend de Saint-Nicolas à Montmagny, jusqu'à Sainte-Marie de Beauce, et recoupe trois commissions scolaires. Le Collège bénéficie d'un budget annuel de fonctionnement de 7,2 M \$ et prévoit atteindre l'équilibre budgétaire, comme dans les dernières années.

QU'EST-CE QUI DISTINGUE LE COLLÈGE DE LÉVIS DES AUTRES ÉCOLES SECONDAIRES DE LA RÉGION ?

Le Collège de Lévis offre notamment les programmes suivants :

• UN ACCENT SUR LES LANGUES :

Le français : Considérant le français comme l'outil fondamental ouvrant la voie aux autres savoirs, le Collège de Lévis a le souci d'enseigner une langue de qualité. Enrichi de multiples façons, notamment par un programme de lecture substantiel qui survole plusieurs siècles et différents continents, l'enseignement du français amène l'élève à élargir son horizon culturel, tout en misant sur la qualité de l'écrit.

L'anglais : La maîtrise d'une langue seconde est devenue un impératif de nos jours. Dans cette perspective, notre école propose une formation avancée et enrichie à l'ensemble de ses élèves. Une partie importante de sa clientèle suit le programme « Enriched English » en lien avec la Réforme de l'éducation dans le cadre du renouveau pédagogique. Afin de permettre aux élèves d'atteindre leur plein potentiel, ce cours est bonifié, entre autres, d'une pédagogie intégrant des notions d'anglais langue maternelle, de l'ajout de périodes supplémentaires, d'ateliers de conversation, de rencontres avec des jeunes anglophones et de l'utilisation de l'informatique.

150 ans
et tant d'avenir !

QUELLE EST LA MISSION DE LA FONDATION COLLÈGE DE LÉVIS ?

Créée en 1977, la Fondation Collège de Lévis soutient financièrement les projets de développement indispensables au maintien du haut niveau de qualité des services au Collège. Depuis sa création, la Fondation a versé plus de 4,1 M \$ au Collège de Lévis et à ses élèves, 2,2 M \$ au développement du Collège et 1,9 M \$ en bourses d'études du service d'aide financière aux élèves qui, sans cette aide, ne pourraient fréquenter le Collège.

POURQUOI LA FONDATION COLLÈGE DE LÉVIS TIENT-ELLE UNE CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT ?

L'essentiel des ressources financières dont dispose le Collège de Lévis sert à assumer les dépenses liées à la masse salariale du personnel ainsi qu'aux dépenses d'entretien et de chauffage de ses bâtiments, ce qui laisse des budgets minimes pour l'achat d'équipements de pointe et l'amélioration des services offerts à la clientèle étudiante. Pour relever ces défis et continuer d'offrir à nos jeunes une formation d'excellence, la

QUEL EST L'OBJECTIF FINANCIER DE LA CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION COLLÈGE DE LÉVIS ?

L'objectif de cette campagne majeure de financement est de 2 M \$.

Le Collège entend consacrer tout surplus d'opérations à la restauration des bâtiments et la Fondation prévoit que tout dépassement de l'objectif de campagne sera affecté à cette fin.



• **Le programme Défi-Passions :** Unique dans la région, il offre aux jeunes la possibilité de développer leurs habiletés sociales et leur potentiel au niveau scolaire dans les ARTS, les SCIENCES ou les SPORTS. Les élèves relèvent des défis, développent leur capacité à travailler en équipe et peuvent exprimer leurs talents en participant à des activités intégrées à l'horaire des cours. Par un encadrement personnalisé, ils sont motivés et encouragés à se réaliser pleinement dans des activités parascolaires en lien avec la concentration choisie.

• **Le programme d'éducation internationale :** Offert depuis maintenant sept ans, ce programme réputé reconnu par l'Organisation du Baccalauréat International (IBO) et par la Société des établissements du baccalauréat international du Québec (SÉBIQ), favorise l'ouverture sur le monde, l'interdisciplinarité, l'engagement communautaire, la communication et l'apprentissage de méthodes de travail efficaces. Les élèves bénéficient également d'une formation enrichie dans toutes les matières et apprennent également l'espagnol comme troisième langue. En plus de développer les habiletés liées à cette troisième langue, ils reçoivent une formation générale sur l'histoire, la géographie et les différentes coutumes du monde hispanique.

• **La vie d'école :** De fortes traditions en théâtre, en musique, en danse et en sports notamment en soccer et en football ont jalonné la vie étudiante depuis ses tous débuts. À travers les époques, le Collège de Lévis a toujours proposé diverses activités sportives et culturelles en plus d'offrir une variété de services spécialement adaptés aux goûts du jour.

• **D'excellents résultats aux examens du Ministère en juin 2005.** En effet, le Collège a obtenu un taux de 98,8 % de diplomation de ses élèves.

QUELS AUTRES SERVICES SONT OFFERTS PAR LE COLLÈGE DE LÉVIS ?

La vie du Collège rayonne bien au-delà de ses activités académiques. Pour rejoindre la communauté Lévisienne, le Collège offre ses services, ses installations et ses équipements à des fins culturelles, sociales, sportives ou scientifiques. L'Auditorium et le Centre d'éducation physique (CEP) ainsi que la Caisse Populaire du Collège sont notamment fréquentés par des milliers de personnes chaque année.



Fondation doit supporter le Collège de Lévis dans ses projets de développement en réalisant une campagne majeure de financement.

COMMENT LE COLLÈGE DE LÉVIS ENTEND-IL FINANCER LA RESTAURATION DE SES BÂTIMENTS ?

Depuis plus de cinq ans, la direction a mis sur pied un programme d'entretien de son bâtiment et consacre une portion importante de son budget à cette opération. La sécurité des lieux ainsi que l'entretien préventif des équipements sont devenus des priorités. Plusieurs interventions se réalisent annuellement selon un calendrier bien établi. Au-delà de ces opérations, l'enveloppe du bâtiment qui nécessite des travaux d'envergure et une disponibilité financière importante n'ont pu faire partie du programme de travail de la direction, faute de budget.

Depuis 2002, le Collège réalise certains travaux reliés au programme proposé par sa firme d'architecte mais requiert le support financier de la Fondation comme ce fut le cas lors de la rénovation d'une partie de la toiture de la section 4 en août 2005. Le plan de restauration proposé par les professionnels est estimé à plus de 3,2 M \$ et doit s'échelonner sur un période de 10 ans. Le programme comprend principalement la restauration des toitures, des fenêtres ainsi que la maçonnerie.

COMMENT SERA ATTRIBUÉE LA SOMME AMASSÉE ?

La somme amassée sera répartie de la manière suivante :

- | | | |
|------|---|------------|
| I. | Implantation d'un centre multimédia incluant l'audiovisuel, la bibliothèque et les archives | 300 000 \$ |
| II. | Renouvellement du parc informatique adapté aux besoins pédagogiques | 625 000 \$ |
| III. | Création de projets novateurs et mobilisateurs en lien avec la réforme de l'enseignement et des programmes pédagogiques. (La réforme de l'éducation au Québec entre en vigueur au secondaire en septembre 2005) | 225 000 \$ |
| IV. | Développement sportif et amélioration des infrastructures du Centre d'Éducation Physique (CEP) | 350 000 \$ |
| V. | Accélération des travaux de réfection des bâtiments. | 500 000 \$ |

TOTAL : 2 000 000 \$

150 ans et tant d'avenir !



Fondation
Collège de Lévis



QUI SERA INVITÉ À CONTRIBUER À LA CAMPAGNE ?

Cette campagne est sans contredit un enjeu d'envergure. En plus du soutien des membres de son personnel et des parents d'élèves, le Collège sollicitera la participation de ses diplômées et diplômés, anciennes et anciens d'entreprises locales, provinciales et nationales, des gens d'affaires, des communautés religieuses, des Fondations privées et des individus qui souhaitent contribuer au développement du Collège.

EST-CE QUE LES DONATEURS RECEVRONT UN REÇU POUR DÉCLARATION FISCALE ?

Oui. Un reçu pour fins d'impôt sera émis à chaque donateur.

PUIS-JE RÉPARTIR MA CONTRIBUTION SUR UN CERTAIN NOMBRE D'ANNÉES ?

Oui. Les donateurs qui le souhaitent peuvent répartir leur contribution sur une période de trois à cinq ans permettant ainsi au Collège de bénéficier d'un don plus substantiel de leur part. Les paiements peuvent être répartis sur une base bi-mensuelle, mensuelle, semi-annuelle ou annuelle.

POURRAIS-JE MODIFIER LES TERMES DE MON ENGAGEMENT ?

Oui. Tous les dons sont faits sur une base volontaire. Les termes de votre engagement peuvent être modifiés en tout temps en avisant la Fondation Collège de Lévis.

www.collegedelevis.qc.ca/fondation

www.collegedelevis.qc.ca

Courriel : fondation@collegedelevis.qc.ca

TÉL. : (418) 833-3699 - TÉLÉC. : (418) 833-7055

9, rue Mgr-Gosselin
Lévis, Québec G6V 5K1

Fondation du Collège de Lévis

Pour plus d'information, veuillez contacter :

COMMENT PUIS-JE OBTENIR D'AVANTAGE D'INFORMATION
SUR CETTE CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT ?

Collège de Lévis

Fondation



QUESTIONS ET RÉPONSES

150 ans et tant d'avenir !



Fondation
Collège de Lévis

